

Les organismes de sélection à travers l'Europe ne fonctionnent pas tous à l'identique. Le modèle ovin français s'articule autour d'une structuration plus complexe de la sélection que la nôtre, une structuration imposant l'amélioration génétique pour certains, la simple inscription pour d'autres. Une structuration qui fournit également davantage d'informations sur le potentiel génétique de ses animaux.

Soit un modèle qui vaut certainement la peine d'être connu...

LA SÉLECTION OVINE FRANÇAISE :



UN SYSTÈME ORGANISÉ, RODÉ ET FONCTIONNEL !

Christel DANIAUX - FICOW

Une multitude d'organismes pour une seule ligne de conduite

L'ensemble des races françaises d'élevage est géré par l'organisme UPRA Sélection. Elle est constituée d'une section par espèce. La section ovine rassemble 47 races ovines regroupées en 29 UPRA.

Si chaque UPRA est maître des objectifs de sélection à appliquer à sa race, l'organisation de la sélection se fera selon un schéma similaire pour toutes, le premier principe reposant sur le fait que tous les élevages adhérant à leur UPRA ne seront pas sur un pied d'égalité. En fonction de leur implication dans les contrôles de performances et en fonction du potentiel génétique des animaux les composant, 3 catégories d'élevage sont établies : élevages sélectionneurs, élevages multiplicateurs et élevages utilisateurs.

Cette organisation semble en effet logique... si être inscrit signifie « correspondre au standard de la race », cela ne signifie absolument pas que l'animal en question pourra prétendre à améliorer les performances génétiques de sa race telle que l'implique une démarche de sélection. Pour pouvoir prétendre à ce grade, il faut le prouver par des contrôles de performances plus poussés, contrôles auxquels tous les éleveurs adhérents ne désirent probablement pas se soumettre. Le classement des élevages en différentes catégories semble donc tout naturel et les différents groupes travaillent ensemble pour que les avancées génétiques soient efficaces et profitent à tous.

Les sélectionneurs produisent les meilleurs pères : les « béliers qualifiés

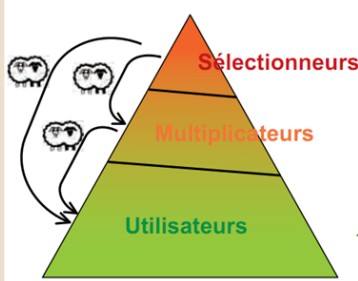
», ainsi que des mères également « qualifiées ». Les multiplicateurs diffusent le progrès génétiques des sélectionneurs en utilisant des béliers qualifiés et en vendant leurs filles. Enfin, les utilisateurs achètent des animaux reproducteurs chez les multiplicateurs.

Contrôle de performances: 3 formules au choix

En premier lieu, la sélection des meilleurs reproducteurs se fera sur base des contrôles de performances réalisés en ferme. Les éleveurs ont 3 formules de contrôle de performances à leur disposition. Les élevages multiplicateurs devront au minimum adhérer à la « formule élevage » alors que les élevages sélectionneurs devront adhérer à la « formule complète ».

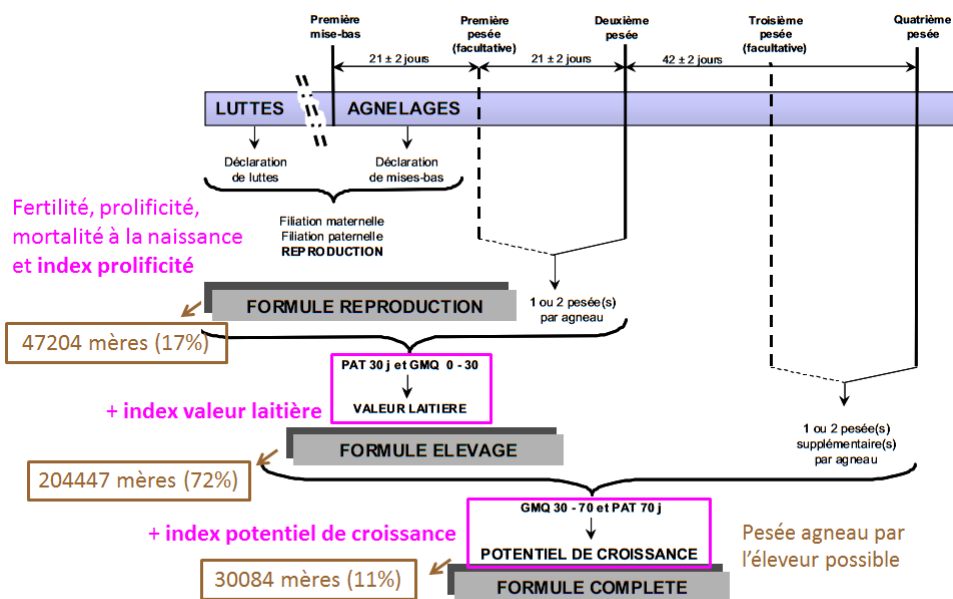
- **Formule reproduction** : les informations recueillies sont les mises en lutte, les mises-bas et les mortalités des agneaux. Un index prolificité est calculé. L'éleveur pourra effectuer un tri de ses femelles improductives. **Seuls 17 % des éleveurs** inscrits adhèrent à cette formule « simplifiée ».
- **Formule élevage** : en plus des contrôles de la formule reproduction, une pesée des agneaux est effectuée entre 21 et 42 jours d'âge, permettant de recalculer un poids à 30 jours et d'évaluer un index PAT 30 reflétant la valeur laitière de la mère. Sous conditions, l'éleveur peut lui-même effectuer la pesée. La majorité (**72 % des éleveurs**) adhérents aux UPRA participent à cette formule. Pour l'éleveur, au-delà du calcul de l'index, cette formule lui permet d'adapter la conduite en lots et les rations en fonction des résultats ainsi que d'orienter le choix des agnelles de renouvellement.

LES ÉLEVEURS INSCRITS SE STRUCTURENT EN 3 TYPES EN FONCTION DE LA FORMULE DE CONTRÔLE DE PERFORMANCES ADOPTÉE.



- **Formule complète** : en plus des informations de la formule élevage, une pesée des agneaux sera effectuée entre 59 et 92 jours d'âge, permettant de calculer un GMQ 30 -70 et d'évaluer un index PAT 70 reflétant le potentiel de croissance des agneaux (intérêt des paternités connu). **11 % des éleveurs** adhérents prennent part à cette formule, propre aux éleveurs sélectionneurs. C'est entre autres cette étape qui va permettre de choisir les futurs reproducteurs passant à l'étape suivante, la station de contrôle individuel.

3 FORMULES DE CONTRÔLE DE PERFORMANCES EN FERME SONT À LA DISPOSITION DE L'ÉLEVEUR



Grâce au logiciel OVALL de contrôle de performances, tout éleveur inscrit peut accéder directement à tous ses résultats, à des tableaux de bord d'indicateurs déterminants pour la conduite de son troupeau (inventaire, reproduction, croissance, généalogies, index) et à des comparaisons avec les autres éleveurs participants.

Envie de devenir bélier « qualifié » ? Un petit tour par la station de contrôle s'impose....

En complément au contrôle de performances en ferme, les 3.500 meilleurs agneaux de la base de sélection des 15 principales races ovines entrent en « station de contrôle individuel ». Ils sont issus d'accouplements raisonnés entre les pères déjà testés favorablement sur descendance et les 20 % des meilleures femelles de la base de sélection (« mères à béliers »).

En station de contrôle individuel, tous ces mâles sont placés dans les mêmes conditions (environnement, alimentation...) pendant 86 jours, temps nécessaire pour extérioriser et comparer leurs aptitudes bouchères. Les agneaux sont comparés à l'intérieur d'une bande, et chaque bande doit comprendre minimum 50 mâles nés sur 3 semaines maximum d'écart. Les jeunes béliers sont ainsi soumis à des contrôles individuels exigeants (vitesse de croissance, poids à âge-type, conformation, état d'engraissement), contrôles complétés avec la mesure en vif par échographie du développement musculaire et de l'état d'engraissement.

Après élimination des 20 % moins bons dans les stations de contrôle individuel, les jeunes **béliers**

sont **qualifiés « Recommandés »** et diffusés pour la monte naturelle.

Dernière étape : le testage sur descendance

En complément, chaque année, les 200 meilleurs béliers (10 à 50 par race) issus des stations de contrôle individuel sont testés sur descendance. L'objectif est de déterminer plus précisément leur niveau génétique en termes d'amélioration des qualités bouchères et/ou des qualités maternelles.

Le testage sur descendance pour aptitudes bouchères comprend le contrôle de performances en exploitation puis en atelier d'engraissement d'une trentaine d'agneaux en moyenne par mâle testé.

Les critères d'évaluation après abattage concernent le poids, la largeur et la longueur de carcasse, le taux de rendement ainsi que la conformation, l'étendue du gras externe, l'importance du gras interne, la couleur et la tenue du gras.

Finalement, pour l'ensemble des races bouchères, seuls les 100 meilleurs **béliers** résistants à la tremblante et testés sur descendance sont **qualifiés « Améliorateurs Boucherie » (AMBO)** et agréés pour être diffusés par insémination animale.

Des entreprises de Sélection testent également leurs béliers sur descendance pour évaluer les aptitudes maternelles (prolificité, valeur laitière) de leurs filles. Ces programmes concernent 100-120 béliers par an. Les meilleurs béliers sont alors **qualifiés « Améliorateurs Elevage » (AMEL) ou « Améliorateurs Viande et Elevage » (ELITE)**.